ETAMPES DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €.40.000
Siège social : ZAC du Plateau de Guinette
50 Rue des Lys
91150 ETAMPES

500 319 173 RCS EVRY

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ET EXTRAORDINAIRE DU MARDI 30 SEPTEMBRE 2025

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter au report à nouveau la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025, s'élevant à €.115.053,02.

En conséquence, le report à nouveau débiteur est ramené de (€.1.223.513,56) à (€.1.108.460,54).

L'Assemblée Générale constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par le Président
Gaspar CERQUEIRA



ETAMPES DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €.40.000
Siège social : ZAC du Plateau de Guinette
50 Rue des Lys
91150 ETAMPES

500 319 173 RCS EVRY

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

Certifié conforme par le Président
Gaspar CERQUEIRA

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ETAMPES DIS — 1 | 2

Adresse de l'entreprise : 50 Rue des Lys Z.A.C. du Plateau des Guinettes 91150 ETAMPES — Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET * : 5 0 0 3 1 9 1 7 3 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 | 0 3 | 2 0 2 5

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	77 659	AG 77 125	534
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	88 747	AO	88 747
		Constructions	AP	132 305	AQ 68 852	63 453
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	191 904	AS 156 926	34 977
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 980 660	AU 1 274 100	706 560
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	12 000	CV	12 000
		Créances rattachées à des participations	BB	80	BC	80
		Autres titres immobilisés	BD	1 097 708	BE	1 097 708
		Prêts	BF	2 800	BG	2 800
		Autres immobilisations financières *	BH	7 836	BI	7 836
		TOTAL (II)	BJ	3 591 699	BK 1 577 003	2 014 696
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	32 423	BM	32 423
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	4 858 323	BU	4 858 323
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	39 343	BW	39 343
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 319 909	BY	3 319 909
		Autres créances (3)	BZ	4 943 814	CA	4 943 814
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	314 055	CG	314 055
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	213 660	CI	213 660
		TOTAL (III)	CJ	13 721 527	CK	13 721 527
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	17 313 226	1A 1 577 003	15 736 223

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ETAMPES DIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(1 223 514)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	115 053
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(1 068 461)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 092 887
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	803 830
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	242 075
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 663 400
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 790 400
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	91 832
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	120 260
	TOTAL (IV)	EC	16 804 684
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 736 223

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	15 699 976
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	4 836 275

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ETAMPES DIS — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	50 273 967		FC	50 273 967
	Production vendue biens *	FD / FE / FF	2 312 287		FF	2 312 287
	Production vendue services *	FG / FH / FI	3 089 790		FI	3 089 790
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	55 676 043		FL	55 676 043
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	248 273
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	550 068
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	56 474 384
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	43 152 761
	Variation de stock (marchandises)*				FT	595 920
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	322 824
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(11 523)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	5 551 778
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1 225 541
	Salaires et traitements *				FY	3 893 670
	Charges sociales (10)				FZ	923 309
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)				GA	212 863
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	260 552
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	56 127 694
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					GG	346 690
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	183
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	107
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	7 623
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	7 730
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	338 342
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	338 342
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)					GV	(330 612)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)					GW	16 261

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ETAMPES DIS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	3 523
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	2 499
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	6 022
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(6 022)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(104 814)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	56 482 297
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	56 367 244
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	115 053
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	1 337 034
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	11 985
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	174 691
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) — Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	22 058
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 — obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 — Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Pénalités et amendes	3 523	
Dotation exceptionnelle aux amortissements	2 499	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2025

Désignation de l'entreprise SAS ETAMPES DIS — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	79 812	KE		KF	697
CORPORELLES	Terrains			KG	88 747	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	107 211	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP	25 094	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	188 088	KT		KU	105 570
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	1 776 740	KW		KX	91 343
		Matériel de transport *		KY	168 193	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	164 372	LC		LD	2 392
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	2 518 445	LO		LP	199 304
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	12 000	8V		8W	80
	Autres titres immobilisés			IP	1 025 465	IR		IS	72 243
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	12 136	IU		IV	5 150
			TOTAL IV	LQ	1 049 601	LR		LS	77 473
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 647 858	ØH		ØJ	277 474

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	2 850	LW	77 659	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	88 747	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	107 211	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	25 094	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	101 754	MK	191 904	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	222 379	MN	1 645 703	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	168 193	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	166 764	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
			TOTAL III	IY		NG	324 134	NH	2 393 615	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	12 080	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	1 097 708	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	6 650	2F	10 636	2G	
			TOTAL IV	I3		NJ	6 650	NK	1 120 424	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	333 634	ØL	3 591 699	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2025

Exercice N clos le 31032025

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ETAMPES DIS

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥ AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ETAMPES DIS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE	78 839	PF	1 136	PG	2 850	PH	77 125	
TOTAL I		RK	78 839	RM	1 136	RN	2 850	RO	77 125	
Terrains		PJ		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	40 969	PN	2 789	PO		PQ	43 758	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	25 094	PW		PX		PY	25 094	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	147 006	QA	13 465	QB	3 546	QC	156 926	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 020 281	QE	126 628	QF	86 275	QG	1 060 634	
	Matériel de transport	QH	34 232	QI	50 587	QJ		QK	84 819	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	107 890	QM	20 757	QN		QO	128 647	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	1 375 473	QV	214 226	QW	89 821	QX	1 499 878	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	1 454 312	ØP	215 362	ØQ	92 671	ØR	1 577 003	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW – NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2025

Désignation de l'entreprise SAS ETAMPES DIS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SAS ETAMPES DIS — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	80	UM		UN	80
	Prêts (1) (2)	UP	2 800	UR		US	2 800
	Autres immobilisations financières	UT	7 836	UV		UW	7 836
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	11 004		11 004		
	Autres créances clients	UX	3 308 905		3 308 905		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	11 728		11 728		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 516		4 516		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	380 666		380 666		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	825 280		825 280		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	168 176		168 176		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 553 449		3 553 449		
	Charges constatées d'avance	VS	213 660		213 660		
	TOTAUX	VT	8 488 100	VU	8 477 383	VV	10 716
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	5 150				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	6 650				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 836 275	4 836 275		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 256 612	315 362	885 000	56 250
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	803 578	640 120		163 458
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 663 400	7 663 400		
Personnel et comptes rattachés		8C	419 771	419 771		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	353 431	353 431		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	659 486	659 486		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	357 712	357 712		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	252	252		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	91 832	91 832		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	120 260	120 260		
TOTAUX		VY	16 562 609	VZ 15 457 901	885 000	219 708
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	252
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	427 008	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*03 ans*
Constructions	*de 30 à 40 ans*
Agencement des constructions	*de 05 à 10 ans*
Matériel et outillage industriels	*de 05 à 10 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 05 à 10 ans*
Matériel de transport	*03 ans*
Matériel de bureau et informatique	*03 ans*
Mobilier	*05 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Il n'y a pas de provision constatée pour les sociétés de développement et de gestion liées au mouvement E. LECLERC.
En effet, la valeur incorporelle représentée par le droit d'exercer sous cette enseigne est une

contrepartie de la détention de ces titres.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "dernier prix d'achat" connu, compte tenu des remises et ristournes accordées, et des frais de centrale.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessous, et le cours du jour, ou la valeur de réalisation, déduite faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte, lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks sont donc, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

La convention collective de l'entreprise (commerces à prépondérance alimentaire) prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

L'engagement n'a pas été constaté sous la forme d'une provision.

Les engagements de départ à la retraite ont été déterminés selon la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits à terme), et sont estimés au 31 mars 2025, à 52 812,88 euros.
Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP).
Elle est conforme à la recommandation 2003-R.01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Les hypothèses actuarielles suivantes ont été retenues :

- Taux d'actualisation brute : 3,55 % ;
- Taux de revalorisation des salaires : 1,5 % ;
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans à l'initiative du salarié ;
- Table de taux de mortalité : "INSEE 2024 » ;
- Turn over moyen à fort, selon la catégorie de personnel.

GROUPE
COGEPARC

BLANCHARD
BOULON
COGEPARC
EFFINANCE

SAS ETAMPES DIS

Zac du Plateau de Guinette

50 Rue des Lys

91150 ETAMPES

EXERCICE SOCIAL

Du 1er Avril 2024 au 31 Mars 2025

COGEPARC
Société d'Expertise Comptable & de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des Experts-comptables et à la Compagnie Régionale de Lyon

LYON
Le Thelemos - CP 202
12, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 09
Tél. +33 (0)4 72 53 25 50
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

LAGNIEU
56 avenue de l'Etraz
01150 Lagnieu
Tél. +33 (0)4 74 40 32 32
Fax +33 (0)4 74 40 32 33

CRÉMIEU
19, cours Baron Raverat
38460 Crémieu
Tél. +33 (0)4 74 92 43 74
Fax +33 (0)4 72 53 25 51

ST-GENIS-LAVAL
56, avenue Chanoine Cartellier
Bâtiment 2B
69230 St Genis Laval
Tél. +33 (0)4 82 53 74 08

cabinet@cogeparc.com
www.cogeparc.com

SA au capital de 205 500 €
RCS Lyon B 964 501 308
TVA NII FR47 964 501 308

SAS ETAMPES DIS

SOMMAIRE

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels** **1**

- **Etats financiers au 31 Mars 2025** **5**

- **Rapport Spécial sur les conventions réglementées** **25**

SAS ETAMPES DIS

SAS ETAMPES DIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2025

À l'Assemblé Générale de la société ETAMPES DIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ETAMPES DIS relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

SAS ETAMPES DIS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de Commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité directeur.

SAS ETAMPES DIS

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

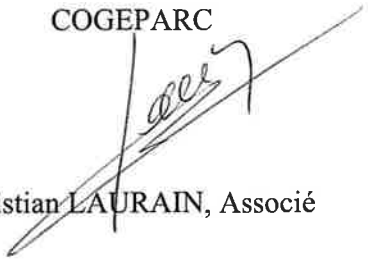
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS ETAMPES DIS

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 9 Septembre 2025
Le Commissaire aux Comptes
COGEPARC



Christian LAURAIN, Associé

Bilan et Résultat

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	77 659,31	77 124,94	534,37	0.00	973,50	0.01
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	88 746,99		88 746,99	0.56	88 746,99	0.55
Constructions	132 304,59	68 851,79	63 452,80	0.40	66 241,84	0.41
Installations techniques, matériel & outillage industriels	191 903,59	156 926,29	34 977,30	0.22	41 081,33	0.25
Autres immobilisations corporelles	1 980 660,06	1 274 099,69	706 560,37	4.49	946 901,71	5.85
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	12 000,00		12 000,00	0.08	12 000,00	0.07
Créances rattachées à des participations	80,14		80,14	0.00		
Autres titres immobilisés	1 097 708,00		1 097 708,00	6.98	1 025 465,00	6.33
Prêts	2 800,00		2 800,00	0.02	4 300,00	0.03
Autres immobilisations financières	7 836,00		7 836,00	0.05	7 836,00	0.05
TOTAL (I)	***3 591 698,68***	***1 577 002,71***	***2 014 695,97***	12.80	***2 193 546,37***	13.54
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	32 422,68		32 422,68	0.21	20 899,73	0.13
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	4 858 322,61		4 858 322,61	30.87	5 454 242,61	33.67
Avances & acomptes versés sur commandes	39 343,36		39 343,36	0.25	37 776,00	0.23
Clients et comptes rattachés	3 319 908,99		3 319 908,99	21.10	2 970 594,57	18.34
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	105 886,42		105 886,42	0.67	334 721,24	2.07
. Personnel	11 727,51		11 727,51	0.07	17 351,66	0.11
. Organismes sociaux	4 515,77		4 515,77	0.03	8 972,30	0.06
. Etat, impôts sur les bénéfices	380 666,00		380 666,00	2.42	323 775,80	2.00
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	825 279,53		825 279,53	5.24	796 495,62	4.92
. Autres	3 615 738,84		3 615 738,84	22.98	3 287 300,29	20.29
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	314 055,38		314 055,38	2.00	386 585,58	2.39
Charges constatées d'avance	213 660,31		213 660,31	1.36	366 837,89	2.26
TOTAL (II)	***13 721 527,40***		***13 721 527,40***	87.20	***14 005 553,29***	86.46
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***17 313 226,08***	***1 577 002,71***	***15 736 223,37***	100.00	***16 199 099,66***	100.00

PASSIF		Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)	
Capitaux propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000,00)		**40 000,00**	0,25	**40 000,00**	0,25
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau		-1 223 513,56	-7,77	-1 476 757,13	-9,11
Résultat de l'exercice		***115 053,02***	0,73	***253 243,57***	1,56
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
	TOTAL(I)	***-1 068 460,54***	-6,78	***-1 183 513,56***	-7,30
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
	TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
	TOTAL (III)				
Emprunts et dettes					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres Emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
. Emprunts		1 256 612,00	7,99	1 686 459,71	10,41
. Découverts, concours bancaires		4 836 275,47	30,73	5 342 698,24	32,98
Emprunts et dettes financières diverses					
. Divers		803 578,31	5,11	586 059,98	3,62
. Associés		251,89	0,00	159,06	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		242 074,92	1,54	227 203,80	1,40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 663 399,79	48,70	7 441 769,58	45,94
Dettes fiscales et sociales					
. Personnel		419 771,18	2,67	399 386,41	2,47
. Organismes sociaux		353 431,03	2,25	340 563,03	2,10
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		659 485,50	4,19	612 386,58	3,78
. Etat, obligations cautionnées					
. Autres impôts, taxes et assimilés		357 711,86	2,27	505 949,17	3,12
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				2 329,73	0,01
Autres dettes		91 832,31	0,58	65 873,34	0,41
Instruments financiers à terme					
Produits constatés d'avance		120 259,65	0,76	171 774,59	1,06
	TOTAL(IV)	***16 804 683,91***	106,79	***17 382 613,22***	107,31
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)				
	TOTAL PASSIF (I à V)	***15 736 223,37***	100,00	***16 199 099,66***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12) Variation	%
Ventes de marchandises	50 273 966,81		50 273 966,81	90,30	51 933 659,34	91,23	-1 659 693	
Production vendue biens	2 312 286,54		2 312 286,54	4,15	2 676 360,95	4,70	-364 074	-13,59
Production vendue services	3 089 789,71		3 089 789,71	5,55	2 313 917,64	4,06	775 872	33,53
Chiffres d'Affaires Nets	**55 676 043,06**		**55 676 043,06**	100,00	**56 923 937,93**	100,00	**-1 247 894**	
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			248 272,99	0,45	57 495,49	0,10	190 777	331,81
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					940 849,52	1,65	-940 849	-100,00
Autres produits			550 067,85	0,99	37 814,93	0,07	512 253	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			***56 474 383,90***	101,43	***57 960 097,87***	101,82	***-1 485 714***	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			43 152 760,67	77,51	44 642 256,61	78,42	-1 489 496	
Variation de stock (marchandises)			595 920,00	1,07	137 913,17	0,24	458 007	332,10
Achats de matières premières et autres approvisionnements			322 823,89	0,58	286 908,35	0,50	35 915	12,52
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-11 522,95	-0,01	-1 456,55	0,00	-10 066	-691,34
Autres achats et charges externes			5 551 778,25	9,97	5 900 474,84	10,37	-348 696	-5,90
Impôts, taxes et versements assimilés			1 225 540,50	2,20	1 278 210,73	2,25	-52 670	-4,11
Salaires et traitements			3 893 669,99	6,99	3 970 977,76	6,98	-77 308	-1,94
Charges sociales			923 308,67	1,66	1 036 343,71	1,82	-113 035	-10,90
Dotations aux amortissements sur immobilisations			212 863,49	0,38	185 367,01	0,33	27 496	14,83
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			260 551,88	0,47	32 628,52	0,06	227 923	698,55
Total des charges d'exploitation (II)			***56 127 694,39***	100,81	***57 469 624,15***	100,96	***-1 341 930***	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**346 689,51**	0,62	**490 473,72**	0,86	**-143 784**	-29,31
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			183,27	0,00	172,25	0,00	11	6,40
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances			106,67	0,00			106	N/S
Autres intérêts et produits assimilés			7 622,94	0,01	9 707,92	0,02	-2 085	-21,47
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***7 729,61***	0,01	***9 707,92***	0,02	***-1 978***	-20,37
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			338 341,79	0,61	318 114,48	0,56	20 227	6,36
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***338 341,79***	0,61	***318 114,48***	0,56	***20 227***	6,36
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-330 612,18**	-0,58	**-308 406,56**	-0,53	**-22 206**	-7,19
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**16 260,60**	0,03	**182 239,41**	0,32	**-165 979**	-91,07
Produits exceptionnels sur opérations de gestion								
Produits exceptionnels sur opérations en capital					13 500,00	0,02	-13 500	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (VII)					***13 500,00***	0,02	***-13 500***	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3 522,88	0,01	29 112,26	0,05	-25 590	-87,89
Charges exceptionnelles sur opérations en capital								

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2024 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 498,70	0,00	23 505,58	0,04	-21 007	-89,36
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***6 021,58***	0,01	***52 617,84***	0,09	***-46 596***	-88,55
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-6 021,58**	-0,00	**-39 117,84**	-0,06	**33 096**	84,61
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	-104 814,00	-0,18	-110 122,00	-0,18	5 308	4,82
Total des Produits (I+III+V+VII)	***56 482 296,78***	101,45	***57 983 478,04***	101,86	***-1 501 182***	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***56 367 243,76***	101,24	***57 730 234,47***	101,42	***-1 362 991***	
RÉSULTAT NET	**115 053,02** *Bénéfice*	0,21	**253 243,57** *Bénéfice*	0,44	**-138 190**	-54,56
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

Annexe

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025 dont le total est de 15 736 223,37 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 115 053,02 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	*03 ans*
Constructions	*de 30 à 40 ans*
Agencement des constructions	*de 05 à 10 ans*
Matériel et outillage industriels	*de 05 à 10 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 05 à 10 ans*
Matériel de transport	*03 ans*
Matériel de bureau et informatique	*03 ans*
Mobilier	*05 ans*

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Il n'y a pas de provision constatée pour les sociétés de développement et de gestion liées au mouvement E. LECLERC.
En effet, la valeur incorporelle représentée par le droit d'exercer sous cette enseigne est une

contrepartie de la détention de ces titres.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "dernier prix d'achat" connu, compte tenu des remises et ristournes accordées, et des frais de centrale.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessous, et le cours du jour, ou la valeur de réalisation, déduite faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte, lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks sont donc, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

ENGAGEMENTS DE RETRAITE :

La convention collective de l'entreprise (commerces à prépondérance alimentaire) prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier.

L'engagement n'a pas été constaté sous la forme d'une provision.

Les engagements de départ à la retraite ont été déterminés selon la méthode des unités de crédits projetées (ou méthode du prorata des droits à terme), et sont estimés au 31 mars 2025, à 52 812,88 euros.
Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP).
Elle est conforme à la recommandation 2003-R.01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de dette actuarielle.

Les hypothèses actuarielles suivantes ont été retenues :

- Taux d'actualisation brute : 3,55 % ;
- Taux de revalorisation des salaires : 1,5 % ;
- Age de départ à la retraite : 60-67 ans à l'initiative du salarié ;
- Table de taux de mortalité : "INSEE 2024 » ;
- Turn over moyen à fort, selon la catégorie de personnel.

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit°, créat° viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	79 812		697
Terrains	88 747		
Constructions sur sol propre	107 211		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	25 094		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	188 088		105 570
Autres install., agencements, aménagements	1 776 740		91 343
Matériel de transport	168 193		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	164 372		2 392
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	2 518 445		199 304
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	12 000		80
Autres titres immobilisés	1 025 465		72 243
Prêts et autres immobilisations financières	12 136		5 150
TOTAL	1 049 601		77 473
TOTAL GENERAL	3 647 858		277 474

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles		2 850	77 659	
Terrains			88 747	
Constructions sur sol propre			107 211	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			25 094	
Install. techniques, matériel, outillages industriels		101 754	191 904	
Autres install., agencements, aménagements		222 379	1 645 703	
Matériel de transport			168 193	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			166 764	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		324 134	2 393 615	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			12 080	
Autres titres immobilisés			1 097 708	
Prêts et autres immobilisations financières		6 650	10 636	
TOTAL		6 650	1 120 424	
TOTAL GENERAL		333 634	3 591 699	

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	78 839	1 136	2 850	77 125
Terrains				
Constructions sur sol propre	40 969	2 789		43 758
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	25 094			25 094
Install. techniques, matériel et outill. industriels	147 006	13 465	3 546	156 926
Installations, agencements divers	1 020 281	126 628	86 275	1 060 634
Matériel de transport	34 232	50 587		84 819
Matériel de bureau, informatique, mobilier	107 890	20 757		128 647
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	1 375 473	214 226	89 821	1 499 878
TOTAL GENERAL	1 454 312	215 362	92 671	1 577 003

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	1 136				
Terrains					
Constructions sur sol propre	2 789				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales,agencements,constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	13 465				
Installations, agencements divers	126 628			0	
Matériel de transport	50 587				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	20 757				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	214 226			0	
TOTAL GENERAL	215 362			0	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires		0		
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées		0		
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL		0		
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	80		80
Prêts	2 800		2 800
Autres immobilisations financières	7 836		7 836
Clients douteux ou litigieux	11 004	11 004	
Autres créances clients	3 308 905	3 308 905	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	11 728	11 728	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	4 516	4 516	
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	380 666	380 666	
- T.V.A.	825 280	825 280	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	168 176	168 176	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	3 553 449	3 553 449	
Charges constatées d'avance	213 660	213 660	
TOTAL GENERAL	8 488 100	8 477 383	10 716
Montant des prêts accordés dans l'exercice	5 150		
Remboursements des prêts dans l'exercice	6 650		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum	4 836 275	4 836 275		
- plus d'un an	1 256 612	315 362	885 000	56 250
Emprunts et dettes financières	803 578	640 120		163 458
Fournisseurs et comptes rattachés	7 663 400	7 663 400		
Personnel et comptes rattachés	419 771	419 771		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	353 431	353 431		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	659 486	659 486		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	357 712	357 712		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	252	252		
Autres dettes	91 832	91 832		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	120 260	120 260		
TOTAL GENERAL	16 562 609	15 457 901	885 000	219 708
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	427 008			
Emprunts et dettes contractés auprès associés	252			

8 - AUTRES TABLEAUX

8.1 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Entreprises liées ou avec lesquelles la société à un lien de participation

	Mt entreprises liées	Mt entreprises avec lesquelles la soc. à un lien de partic.	Mt dettes & créanc. rep. par effets de commerce
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immob. incorporelles			
Avances et acomptes sur immob. corporelles			
Participations	*12 000*		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	*972 120*		
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	*639 460*		
Avances et acomptes sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*91 144*		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières	*11 985*		

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	*1 084 325*
Autres créances	*2 741 210*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	*11 019*
TOTAL	*3 836 554*

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	*24 485*
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*846 769*
Dettes fiscales et sociales	*924 098*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	*56 094*
TOTAL	*1 851 447*

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*213 660*	*120 260*
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*213 660*	*120 260*

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*4 000*	*10,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*4 000*	*10,00*

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	*50 273 967*
Ventes de produits finis	*2 312 287*
Prestations de services	*3 089 790*
TOTAL	*55 676 043*

Répartition par marché géographique	Montant
France	*55 676 043*
Etranger	
TOTAL	*55 676 043*

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions :	
Caution solidaire au profit de la banque EDEL pour sa filiale ETAMPES EVASION	*100 000*
Autres engagements donnés :	
Nantissement du fonds de commerce au profit :	
- de la banque EDEL,	*1 000 000*
Engagement au titre du parrainage, au profit de la banque EDEL, pour les sociétés MONTGERON et MODIS	*2 545 000*
TOTAL	*3 645 000*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	*100 000*
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	*1 000 000*

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Engagement au titre du parrainage, au profit :	
- De la banque EDEL	*5 445 000*
- Du Crédit Agricole	*700 000*
- De la BNP	*200 000*
- Du Crédit Mutuel - BECM	*540 000*
TOTAL	*6 885 000*
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Effort construction	*3 463*
Organic-C3S	*14 919*
Taxes sur les surfaces commerciales	*70 500*
Autres :	
TOTAL	*88 882*

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

10.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*25 350*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*25 350*

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.4 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	*10*	
Agents de maîtrise et techniciens	*16*	
Employés	*100*	
Ouvriers		
TOTAL	*126*	

Commentaires:

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/03/2025 12 mois	31/03/2024 12 mois	31/03/2023 12 mois	31/03/2022 12 mois	31/03/2021 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*40 000*	*40 000*	*40 000*	*40 000*	*40 000*
b) Nombre d'actions émises	*4 000*	*4 000*	*4 000*	*4 000*	*4 000*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*55 676 043*	*56 923 938*	*54 779 838*	*54 927 488*	*51 007 097*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*225 601*	*351 994*	*325 141*	*231 486*	*340 561*
c) Impôt sur les bénéfices	*-104 814*	*-110 122*	*-45 656*	*-71 722*	*-37 246*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*330 415*	*462 116*	*370 797*	*303 208*	*377 807*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*115 053*	*253 244*	*204 752*	*132 913*	*220 563*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*83*	*116*	*93*	*76*	*94*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*29*	*63*	*51*	*33*	*55*
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	*126*	*136*	*135*	*143*	*135*
b) Montant de la masse salariale	*3 893 670*	*3 970 978*	*3 955 897*	*3 889 959*	*3 838 786*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*923 309*	*1 036 344*	*1 090 882*	*1 033 903*	*1 157 337*

Observations complémentaires

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ETAMPES EVASION	*10 000*	*-342 981*	*100,00*	*10 000*	*10 000*	*639 460*	*100 000*	*525 337*	*113 006*	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires